

Émilie Thirard a trouvé une place en institut médico-éducatif pour Léo, son fils autiste

Émilie Thirard a tout tenté pour trouver une place pour son fils, autiste sévère, en institut médico-éducatif (IME). Elle a été entendue : Léo intégrera l'institut Eolia en septembre.

PAR NOÉMIE JAVEY
calais@lavoixdunord.fr

MARCK. Émilie Thirard avait accepté de médiatiser son histoire pour que Léo, son fils autiste sévère et non verbal, puisse trouver une place dans un institut médico-éducatif. Pour lui, elle a remué ciel et terre en créant une pétition – qui a rassemblé plus de 21 000 signatures – et a même interpellé le président de la République, Emmanuel Macron, lors de son vote au Touquet.

Vendredi, elle a appris l'heureuse nouvelle : son fils de 12 ans intégrera l'IME Eolia à la rentrée de septembre.

« Je suis très soulagée. J'ai encore un peu de mal à réaliser parce que ça fait presque deux mois que je me battais. » Le déclencheur, ça a été le refus décidé le 10 mai dernier par l'IME Eolia de ne pas prendre Léo parmi ses élèves. « La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) leur avait envoyé une liste de dix enfants en situation urgente qui risquaient la déscolarisation, ils en ont pris quatre, mais pas mon fils. J'ai vraiment pris peur. »

« ON A FÊTÉ LA NOUVELLE TOUT LE WEEK-END »

Car si depuis neuf ans, Léo suivait les cours en classe Ulis à

l'école de L'Esplanade grâce à une AESH, le passage au collège était inenvisageable : « Il a été inclus merveilleusement bien, mais étant non-verbal avec une déficience, on ne pouvait pas l'emmener jusqu'au collège. »

« Je suis très soulagée. J'ai encore un peu de mal à réaliser parce que ça fait presque deux mois que je me battais. »

« J'étais aussi stressée que s'il était en train de passer son bac ! », se rappelle Émilie Thirard avant la délivrance dans l'après-midi. « On a sorti le champagne et on a fêté la nouvelle tout le week-end ! » ■

+ SUR NOTRE SITE
Retrouvez notre vidéo sur notre site
www.lavoixdunord.fr, onglet Calais.



Émilie Thirard a remué ciel et terre pour trouver une place pour son fils, Léo, autiste sévère. PHOTO SÉBASTIEN JARRY



« Léo va pouvoir intégrer l'IME Eolia à la rentrée de septembre. »



Émilie Thirard avait interpellé Emmanuel Macron lors de son vote au Touquet le 27 juin. PHOTO JOHAN BEN AZZOUC

La société PMI investit Marcel-Doret

CALAIS. La société PMI (Pôle moteurs industriels, spécialisée dans le secteur d'activité de la réparation d'équipements électriques), dont le siège se situe rue de Moscou, à Calais, a sollicité l'agglomération Grand Calais Terres et Mers pour s'implanter dans la zone d'activités Marcel-Doret.

L'intercommunalité, lors du conseil de mercredi soir, a approuvé la cession d'une parcelle de 2 500 m² environ, située rue François-Jacob, juste derrière Armatis. Sur la base d'un prix fixé à 35 € HT/m², la vente de ce terrain s'élève donc à 87 500 € HT. ■ J.-P.H. D.



Deux nouveaux élus intègrent le conseil municipal

CALAIS. Élu(e) en mars 2020 sur la liste de Natacha Bouchart, Amandine Leblanc a démissionné de sa fonction de conseillère municipale en mai dernier, pour des raisons personnelles. L'élue avait notamment été administratrice de la Maison pour tous, aujourd'hui liquidée. Elle a été remplacée par Francis Leroy, qui occupait la 42^e place sur la liste du maire de Calais réélu. Samedi dernier, on apprenait le décès, à l'âge de 85 ans, de la conseillère municipale déléguée aux aînés Jacqueline Dewet, également élue au SITAC et administratrice du centre communal d'action sociale (CCAS). Au sein de l'assemblée, elle sera remplacée par Fabienne Leman, pharmacienne, lors de la prochaine séance. Pour ces deux nouveaux élus de la majorité municipale, il s'agit d'une première expérience politique. ■ É. D.



Fabienne Leman intégrera le conseil municipal lors de la prochaine séance.



Francis Leroy, retraité, intègre le conseil municipal de Calais.